Cussey-sur-l'Ognon
25 870

Révision du POS/PLU

PLU
Plan **L**ocal d'**U**rbanisme

Plan d'ensemble
Ech 1:5 000

Arrêt du projet
Vu pour être annexé à la délibération du 2017.
Le maire, Jacques Giraud.

Valérie Chartier
Architecte dplg urbaniste
tél. : 03 81 53 06 29
port 06 74 28 45 52
valcharlam44@gmail.com
Hôtel d'Anvers
44, Grande Rue
25000 Besançon
SIRET 434 607 073 00047
APE 7111 Z

LEGENDE COMMUNE

Limite des communes

UA **Secteurs centre**
UAe Secteurs d'équipements ou d'aménagements publics
UAp Secteur à enjeu patrimoine, paysage ou environnement avec dvpt limité

UB **Tissu mixte**
UBh Hôtellerie et restauration
UB_{pap} Secteur des papeteries de Geneuille
UBc Secteur à dominante commerciale
UBe Secteurs d'équipements ou d'aménagement publics
UBp Secteur à enjeux / patrimoine, paysage ou environnement / avec dvpt limité

Ur Secteur de renouvellement ouvert à une mixité d'occupation

UY Secteur d'activités
UY' Secteur d'activités limitées à l'extension modérées des édifices existants
UYz Secteur d'activités et de commerces Ecole Valentin + Geneuille + Devecey

AU1x **Secteurs de développement avec projet d'ensemble à dominante habitat**

AU1y Secteur de développement / activités
AU1y-zac ZAC de clairière - secteur Gare

AU2 **Secteurs de développement à long terme**
AU2x Secteurs de développement habitat à long terme
AU2z Secteur de développement à long terme (ramification ZAC gare -village)

TRAME VERTE ET BLEUE

N **Zones naturelles**
Espaces forestiers
NLx Zones à enjeux dvplt / STECAL/ Intérêt collectif
Ncar STECAL Carrière

A **Zones agricoles**
As Façade agricole à enjeux paysagers et/ou stabilité des sols
Am Jardins familiaux, AMAP, maraichage
Ad STECAL Chevroz - Dépôt déchets inertes
Av STECAL Chevroz - Vickings
Ac STECAL Geneuille - Cabane de chasse

Délimitation de zones de protection / intérêt écologique
Espaces Verts Protégés plantés ou à planter au titre du L151-23 (ex L 123.1.5 III2)
EVP / Bosquets, haies
EVP / Végétation bord de rives
EVP / ENS gravières de Geneuille + ENS (à compléter)
EVP / Vergers

CORRIDOR ECOLOGIQUE REGIONAL A REMETTRE EN ETAT
CORRIDOR ECOLOGIQUE REGIONAL A PRESERVER
Zones humides en milieux ouverts / inventaire DREAL +sondages CAEI
CORRIDOR ECOLOGIQUE REGIONAL EN PAS JAPONAIS

RISQUES
Zones submersibles (PPRI en cours)
Aléas mouvement de terrain et effondrement / cavités souterraines /R 151 - 34 (ex R123.IIb)
Aléas glissement de terrain / R 151 - 34 (ex R123.IIb)
Zones de dolines / R 151 - 34 (ex R123.IIb)
Zones d'éboulis / R 151 - 34 (ex R123.IIb)

PPR Périmètre de Protection Rapproché des captages
PPE Périmètre de Protection Eloigné des captages

Chemins identifiés au titre du L 151-38 (ex123.1.5 IV 1)
Voie Francigena
Liaisons douces et randonnées
Trajes urbains

Emplacements Réservés
Secteurs d'aménagement
Voies, élargissements et alignements / L151 - 34
Chemins modes doux

Limite bassin versant Châtillon-le-Duc
Zones sans raccordement gravitaire / R 151 - 59 al 2 (ex R123.IIb)
Fiches réseaux / Correspondance secteurs / SIAC
br- bassin de rétention à créer (fiches SIAC)

ZAP - Zone Agricole Protégée (procédure en cours / Cussey-sur-l'Ognon)
Exploitation agricole

Zone de bruit / infrastructures terrestres
DUP RD1
DUP RN57

Monument historique et périmètre de protection

0 100 200 m